



**FFCEL – Veille informationnelle**

**27/11/2014**

***Le Jeudi | L'Economie, p.17***

# Et la femme (re)créa l'entreprise

Les nouvelles technologies dopent l'entrepreneuriat

Le potentiel entrepreneurial des femmes  
est une source de croissance économique  
et un réservoir de nouveaux emplois  
sous-exploités.



L'entrepreneuriat au féminin s'affiche toujours plus et mérite d'être développé au regard des nombreuses initiatives mises à l'honneur ces dernières années au Grand-Duché.

Fédération des femmes cheffes d'entreprise (FFCEL), Girls in tech – pour n'en citer qu'une partie –, l'entrepreneuriat de la gente féminine se dote pour l'occasion d'un message tranché. La femme dispose d'atouts indéniables dans sa façon d'aborder l'entreprise.

La journée de l'entrepreneuriat féminin (Jef), qui occupe le créneau du 19 novembre, est une opportunité de réunir les forces vives du pays autour d'une table ronde.

Ce mouvement désormais mondial a pour but de promouvoir les bonnes pratiques au sein de l'entrepreneuriat féminin et de fédérer les animatrices de ce réseau.

## Les TIC en première ligne

En premier lieu, *«les nouvelles technologies permettent un accès facile à la création d'entreprise»* à en croire Dorothea Bekker, qui représente pour l'occasion l'entreprise The Dot effect.

Elle ajoute que *«depuis l'apparition des nouvelles technologies, chacun peut s'inventer entrepreneur car tout le monde, aujourd'hui, dispose d'un ordinateur personnel»*.

Au-delà des idées préconçues sur le thème, les femmes ont tendance à se montrer prudentes et à prendre des risques plus calculés, de l'avis général. Dorothea Bekker assène par ailleurs que *«la détermination est essentielle dans le cadre d'une création d'entreprise»*.

Les intervenantes de la table ronde évoquent aussi le rôle de l'époux. Pour certaines d'entre elles, il est déterminant car il permet d'assurer la «garde arrière» en veillant aux besoins de la famille. Cette aide constitue un atout de taille pour mener à bien son entreprise de façon plus sereine.

L'entrepreneuriat féminin a ceci de particulier qu'il se concentre essentiellement dans des domaines qui sont familiers aux femmes (comme par exemple l'éducation, la mode, etc.) et pour lesquels elles peuvent bénéficier d'un soutien familial.



Ainsi, les femmes ont besoin de mesures de soutien adaptées lorsqu'elles créent leur entreprise.

La Commission européenne apporte déjà son aide dans bon nombre de domaines pour encourager les femmes à créer leur entreprise (formations ad hoc, etc.).

Enfin, l'accès au financement constitue un défi majeur pour de nombreuses petites entreprises.

Les femmes entrepreneurs rencontrent bien évidemment ce même problème et se heurtent souvent aux préjugés de la société (comme par exemple la disponibilité à la tâche au regard de leur situation familiale).

Bonne nouvelle toutefois, selon une étude réalisée par le CEPS/Instead, l'évolution du nombre des

demandes d'autorisation d'établissement présentées par des femmes (et accompagnées par la Chambre de commerce) est en hausse.

En 2006, 131 demandes avaient été introduites alors que, quatre ans plus tard, le chiffre s'élevait à 214 dossiers. L'étude montre aussi que sur l'ensemble de la période 2006-2009, la part des femmes



dans la création d'entreprises artisanales reste bien inférieure à celle du sexe opposé, puisqu'elle représente seulement 30% du total.

Toutefois, une augmentation significative se profile sur cette même période. La proportion est passée de 22% à 30%. En 2009, les créatrices d'entreprise dans l'artisanat avaient en moyenne 38 ans.

Suite au lancement de ces journées au sein du siège des Nations unies, un site internet est dédié à l'évènement ([www.webtv.un.org](http://www.webtv.un.org)).

Une campagne sera lancée le 3 décembre prochain dans les médias sociaux.

**CHRISTOPHE COLPO**



Photo: François Aussems

**Les intervenantes avouent avoir été confrontées à une multitude de freins avant de créer une entreprise**